



# Doberman Pinscher Club du Grand Montréal COMPÉTITIONS HOMOLOGUÉES CCC D'OBÉISSANCE & DE RALLYE

10, 11, 12 mai 2024

(inscriptions limitées)



## Dog Show.ca™

### PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL: HORAIRE & JUGES

RING #1		RING #2	
Vendredi 10 mai (à partir d'environ 8h à confirmer en fonction des inscriptions)			
RALLYE		OBÉISSANCE	
Nathalie Robitaille # 6154		Kate Darbyshire # 8506	
Trial 1 #2420225310	Trial 2 #2420225311	Trial 1 # 2420225306	
Master	Master	Pré-Novice	
Excellent A-B	Excellent A-B	Novice A-B-C	
Avancé A-B	Avancé A-B	Novice Intermédiaire	
Intermédiaire	Intermédiaire	Ouverte HA- 18A/HB18B	
Novice A-B	Novice A-B	Utilité A-B	
Samedi 11 mai (à partir d'environ 8h à confirmer en fonction des inscriptions)			
RALLYE		OBÉISSANCE	
Kate Darbyshire # 8506		Nathalie Robitaille # 6154	
Trial 3 #2420225312	Trial 4 #2420225313	Trial 2 #2420225307	
Master	Master	Utilité A-B	
Excellent A-B	Excellent A-B	Ouverte HA- 18A/HB18B	
Avancé A-B	Avancé A-B	Novice Intermédiaire	
Intermédiaire	Intermédiaire	Novice A-B-C	
Novice A-B	Novice A-B	Pré-Novice	
Dimanche 12 mai (à partir d'environ 8h à confirmer en fonction des inscriptions)			
RALLYE		OBÉISSANCE	
Linda Le Houllier # 6083		Gail Wormington # 6406	
Trial 5 #2420225314	Trial 6 #2420225315	Trial 3 #2420225309	
Master	Master	Pré-Novice	
Excellent A-B	Excellent A-B	Novice A-B-C	
Avancé A-B	Avancé A-B	Novice Intermédiaire	
Intermédiaire	Intermédiaire	Ouverte HA- 18A/HB18B	
Novice A-B	Novice A-B	Utilité A-B	

### DATES IMPORTANTES – MARQUEZ VOTRE CALENDRIER!

Ouverture des inscriptions: 10 avril à midi.

"Fermeture\*" des inscriptions: 29 avril à 23h59.

### INSCRIPTION:



**S'INSCRIRE EN LIGNE**



## AVIS AUX CONCURRENTS

- Cette compétition sera tenue selon les règlements du Club Canin Canadien (CCC).
- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription les compétiteurs sont familiers et acceptent les règlements qui régissent les concours d'obéissance & de rallye du CCC.
- Pour participer à cette compétition, les chiens de race pure ou croisée doivent posséder un numéro d'enregistrement du CCC.
- Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription.
- Les inscriptions coûtent  $32+tx=36,79\$$  par classe. Un rabais de 7\$ donc  $25+tx=28,74\$$  pour la 2ième classe s'applique pour les inscription d'un même chien à un même concours.
- Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture ou sur place si la limite des inscriptions n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de  $37+tx=42,54\$/classe$ .
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents. Les propriétaires qui ne participent pas seront remboursés.
- Pour chaque classe de chaque niveau, un ruban sera remis à toute équipe qui obtiendra un parcours qualificatif. Des rosettes de placement seront offertes de la 1ière à la 4ième place. Des rosettes de titres seront remises aux équipes terminant un brevet.
- Une rosette sera décernée au Toller de Nouvelle Écosse avec le plus haut pointage de la fin de semaine pour célébrer la mémoire d'Élizabeth Gouin.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien ou le manieur est blessé obtiendra un remboursement, à condition qu'il en avise la secrétaire au moins 24h avant le concours.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs.
- Des frais de 20\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.

## POUR VOTRE INFORMATION

- Cette compétition sera tenue chez GUIDES CANINS, au 1200A montée Poirier, St-Lazare, J7T 0L7 à l'intérieur, sur une surface de gazon synthétique.
- Les clôtures des enceintes des rings ont 24 pouces de haut et ont des montants en aluminium avec un rideau en tissus-mèche. Les enceintes sont côte à côte mais un muret opaque les séparent.
- Les dimensions de l'enceinte de Rallye est de 40' X 50' et celles d'obéissance de 30'X40'.
- C'est la responsabilité du club organisant le concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.
- Le Doberman Pinsher Club du Grand-Montréal s'efforcera de garantir, dans la mesure du possible, le bien-être et la sécurité des chiens et de leur propriétaire, mais n'assumeront aucune responsabilité quant à la perte ou aux dommages matériels et corporels aux concurrents à leurs biens personnels ou à leur(s) chien(s).
- L'exécutif du Doberman Pinsher Club du Grand-Montréal: Président: Diane Rockburn, Vice-président: Julie Sansregret, secrétaire: Myriam Ruel, Trésorière: Katherine Stead
- Secrétaire du concours: Diane Rockburn, 3145 ch. Ste-Angélique, St-Lazare, J7T 2K4 514-229-1169, diane.rockburn@icloud.com
- Directeur du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 5397 Eglinton Avenue O. Bureau 101, Etobicoke ON M9C 5K6
- Directeur du Québec du CCC: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- Représentant du comité d'obéissance du Québec du CCC: Michel Calhoun, 540 Montée Giroux, Hemmingford, Qc, J0L1H0
- Juges: Kate Darbyshire, Chersterville, On , Gail Wormington, Pointe-Claire, Qc, Linda Le Houllier, St-Basil, Qc, Nathalie Robitaille, Lévis QC
- Vétérinaire: Cendre DMV, 2300 54ième avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- D'autres détails vous seront communiqués dans votre courriel de confirmation.

## POLITIQUE DE PROPRIÉTÉ

- Vous devez apporter des souliers propres et les changer avant de rentrer dans la salle.
- **Des frais 'OOPS' de \$10 par incident** seront automatiquement facturés au compte du propriétaire d'un chien qui urine, marque, défèque, vomit ou saigne dans la salle.
- Il est interdit de consommer de la nourriture, gomme ou boissons (autre que de l'eau) dans la salle.
- Merci de vider le restant du bol d'eau de votre chien dans l'abreuvoir, évier, toilettes ou à l'extérieur de l'édifice et svp ne pas le verser sur le tapis de salle d'agilité.